

PLANTATION «HAIE COLE»



Participants :
36 ÉLÈVES
Classes : CP et CE1
Ecole de Mouthiers-
sur-Boëme.

Dates de plantation :
6 février 2026



L'animation Haie'Cole permet aux classes élémentaires de planter une haie en collaboration avec un propriétaire foncier proche, ici Monsieur Nompex, agriculteur et habitant de la commune de Mouthiers-sur-Boëme.

Charente Nature coordonne l'opération en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

Le Centre d'Étude Technique Environnemental et Forestier (CETEF) organise l'animation de plantation.

Le Département de la Charente finance l'animation pédagogique Haie'Cole.

Plantation :

Plantation de haies champêtres de 515 m de longueur.

Objectifs : Paysager, biodiversité.

12 espèces d'arbres et arbustes indigènes.

Mélange favorable à la biodiversité.

Réalisation :

La plantation est réalisée par Monsieur Nompex, agriculteur.

Monsieur Nompex fait partie du CIVAM du Sud Charente, association d'agriculteurs qui travaillent collectivement à l'autonomie et la résilience de leurs fermes.

Les plants sont fournis par la pépinière Bauchery, 41 220 Crouy sur Cosson.

La paille de lin a été fournie par la SARL Agripaille Juillé.

Le travail du sol et la répartition des bottes de paille ont été réalisés par Monsieur Nompex.

La plantation est réalisée par l'association d'insertion Maia la croix rouge insertion, Couronne.

Le projet s'inscrit dans le plan d'action de transition écologique porté par la municipalité de Mouthiers-sur-Boëme et animé par les Compagnons du végétal.

Financement :

Monsieur Nompex a perçu une subvention issue du Département de la Charente dans le cadre de son « schéma des espaces naturels plantation de haies et d'arbres » pour la plantation ainsi que d'une aide du Crédit agricole Charente Périgord pour l'étude du projet conduite par le CETEF. 30% du budget total du projet reste à la charge de M. NOMPEX.

Poursuite des actions en faveur des propriétaires forestiers

La commune de Mouthiers sur Boëme possède une des surfaces forestières la plus élevée du territoire du GrandAngoulême : 1200 ha et 34 % de couvert forestier.

La commune étant très engagée sur les actions environnementales de son territoire, a missionné en 2022. Le Centre d'Étude Technique Environnemental et Forestier (CETEF) pour réaliser une étude des bois de la forêt de Gersac, principal massif forestier de la commune (650 ha). Il en a résulté la plantation d'une haie champêtre double de 125 mètres de long, ainsi qu'un boisement d'une terre agricole de 1,20 ha soit 1640 arbres plantés.

Des subventions, et aides sont disponibles en 2026, elles concernent notamment la plantation d'arbres et de haies, ainsi que la gestion, coupes d'éclaircies de vos parcelles boisées.

Le CETEF est une association reconnue d'Intérêt Général Organisme technique de terrain et de proximité, il vous accompagne pour la mise en œuvre des plantations et vos projets d'exploitation forestières durables.

Le CETEF est animé par des Gestionnaires Forestiers Professionnels dont un Écologue Forestier, il associe systématiquement la gestion forestière aux enjeux environnementaux, paysagers et sociétaux.

Contact :

CETEF - Maison de la forêt
 20 Rue Léonard Jarraud,
 16000 Angoulême
 Tel : 05 45 69 23 27
contact@cetefnouvelle-aquitaine.org



ESSENCES D'ARBRES ET D'ARBUSTES PLANTÉES

Chêne pubescent	10	Viorne lantane	65
Erable champêtre	10	Camérisier à balai	65
Erable de Montpellier	10	Troène des bois	65
Chêne vert	10	Cornouiller mâle	65
Tilleul à grande feuille	10	Fusain d'Europe	65
Cornouiller sanguin	75	Nerprun purgatif	65